

le bulletin du SNU ipp 26



N°312

SNUipp Drôme
Maison des Syndicats
17, rue Bizet
26000 Valence
Tél. : 04.75.56.77.77
Télécop. : 04.75.56.00.56

Bimensuel
Directrice de publication : Bernadette Long
N° de C.P.P.A.P. : 0610 S 07360
ISSN : 1164-2769
Abonnement : 10 €
Prix au n° : 2 €

Dispensé de timbrage Valence CTC

Déposé le 11/01/2011



PRESSE
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE

Internet : <http://26.snuipp.fr>

E-mail : snu26@snuipp.fr

Année Scolaire 2010 / 2011

Le SNUipp 26 vous présente
ses meilleurs vœux pour l'année 2011
et espère que vous vous syndiquerez.



Les vœux du SNUipp 26



Ceux qui vivent sont ceux qui luttent.
Victor Hugo - Les Châtiments

Nous continuerons sans relâche à lutter pour que l'École Publique et Républicaine ne soit plus privée des moyens indispensables à la réussite de tous les élèves.

Souhaitons aussi que l'institution, plutôt que d'entretenir le mépris, rétablisse sa confiance envers les enseignants pour restaurer un climat de travail serein dans les écoles.

Nous poursuivrons la lutte, cette année encore, pour que le service public redevienne une priorité nationale.

Dans l'action, pour l'école, dès le 22 janvier !



Refusons le budget de pénurie de l'Éducation nationale !

Le collectif « L'éducation est notre avenir » dénonce les effets catastrophiques qu'aura la mise en œuvre du budget 2011 pour l'Éducation nationale, s'il est adopté par le Parlement. D'ores et déjà, compte tenu du résultat prévisible du vote, les organisations membres du collectif appellent tous les citoyens et futurs citoyens de ce pays à un premier acte de refus des conséquences de ce budget, le 22 janvier 2011.

Le budget 2011 prévoit la suppression de 16 000 emplois et n'affiche d'autre ambition pour le système éducatif que la recherche d'économies à partir du dogme du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite. Pourtant, les effectifs d'élèves vont continuer d'augmenter et la part du PIB française destinée aux enseignements primaires et secondaires a diminué dans la période récente en passant de 4,5 % en 1995 à 3,9 % en 2006.

**Manifestation
Départementale
Samedi 22 janvier
à 10H
à Valence
(Champ de Mars)**

Le collectif appelle lycéens,

étudiants, parents d'élèves et personnels de l'éducation à participer à la journée nationale de mobilisation du 22 janvier qui prendra des formes variées dans les départements (manifestations, rassemblements, débats). Cette première étape sera, n'en doutons pas, prolongée par d'autres initiatives durant les 2^e et 3^e trimestres.

Ensemble, refusons les fermetures de classes, la disparition des RASED, les suppressions de places en maternelle, la baisse des dotations des collèges et lycées, le manque d'ambition du plan Licence à l'université, les

réductions de postes et d'options, les hausses d'effectifs dans les classes... Exigeons une véritable formation professionnelle des enseignants sans laquelle les écarts entre élèves vont continuer à se creuser !

Aujourd'hui plus que jamais, notre pays a besoin d'un système éducatif qui s'attaque réellement aux inégalités scolaires et traite la situation des élèves en grande difficulté.

D'autres choix pour la réussite de tous les jeunes sont nécessaires afin que l'École remplisse les objectifs d'une École démocratique et ambitieuse.

Sommaire :

p 1 : Édito
p 2 : Prévision d'effectifs
p 3 : Dotation rime avec suppression

p 4 : Carte scolaire drômoise - Et dans cette période de rigueur

Encart 4 pages :
SNUipp infos : « Mettre fin à la précarité »

Prévisions d'effectifs

COMMUNE :	Circonscription :
École :	
Tél. :	

Effectifs présents Rentrée 2010	
2 à 3 ans 2008	
3 à 4 ans 2007	
4 à 5 ans 2006	
5 à 6 ans 2005	
C.P.	
C.E. 1	
C.E. 2	
C.M. 1	
C.M. 2	
TOTAL :	

CLIS :	
OUI - NON	
Nb. d'élèves :	

RASED :		
OUI - NON		
« E »	« G »	« Ψ »

Effectifs attendus Rentrée 2011	
2 à 3 ans 2009	
3 à 4 ans 2008	
4 à 5 ans 2007	
5 à 6 ans 2006	
C.P.	
C.E. 1	
C.E. 2	
C.M. 1	
C.M. 2	
TOTAL :	

Nombre actuel de classes :			
en école maternelle :	en école élémentaire :	en école primaire :	
		classes maternelles	classes élémentaires

EXPLICATIONS DES PRÉVISIONS :

1) Nombre d'entrées supplémentaires prévisibles :

2) Nombre de sorties prévisibles hors CM2 :

3) Mouvements de population :

a) Constructions :

Type (HLM, villas,...)	Nombre	Date d'occupation	Observations (nombre d'enfants scolarisables)

b) Autres cas à signaler :

4) Demandes d'ouverture :

	Classe	Poste E	Poste G	Poste Ψ	EVS direction	AVS-i	AVS-co
nombre							

Dotation rime avec suppression

Suppressions de postes dans les écoles pour la rentrée 2011 : une coupe claire historique

La répartition nationale des « moyens » budgétaires, donc des suppressions, entre les académies pour la prochaine rentrée scolaire a été dévoilée le 16 décembre. (voir ci-dessous) Le verdict confirme la politique aveugle et sans ambition éducative du gouvernement du non remplacement d'un enseignant sur deux partant à la retraite.

Le nombre de suppressions de postes affiché par le Ministère masque la réalité qui sera plus brutale.

En effet :

- le renfort des enseignants dits « en surnombres », va disparaître. Ils assument cette année des missions de TR sans que les postes aient été créés réellement. Le remplacement des enseignants et des professeurs d'école stagiaires en début d'année sera encore moins efficient.
- la réduction draconienne du nombre de places au concours de recrutement va réduire le nombre d'enseignants alors que le nombre d'élèves continue de progresser.
- le nombre de départ à la retraite d'enseignants qui ne seront pas remplacés va considérablement augmenter en raison de la nouvelle loi inique sur les retraites.
- la suppression des départs en formation CAPA-SH (E et G), corrélée avec les départs en retraite d'enseignants formés et non remplacés, va entraîner de nouvelles fermetures ou récupération de postes de RASED.

Ces mesures « cachées », parmi d'autres, auront des répercussions directes et catastrophiques sur les fermetures de classes et l'augmentation du nombre d'élèves dans toutes les classes.

Fait sans précédent dans les écoles, que leur nombre d'élèves baisse ou augmente, toutes les académies rendent des postes ! Au total, ce sont 3 367 emplois qui devraient être supprimés alors que près de 4 000 élèves supplémentaires sont attendus en septembre 2011(1).

Pour la première fois depuis plus de 20 ans(2), cette coupe claire historique se traduirait par une baisse du nombre d'enseignants devant les élèves. Dans les départements, seule la règle à soustraction fonctionnera. Les postes servant à scolariser les moins de trois ans, ceux affectés aux RASED, au remplacement, à l'enseignement des langues vivantes, aux maîtres formateurs et conseillers pédagogiques vont être sévèrement rabetés.

De nombreux postes-classe devraient être supprimés : le nombre d'élèves par classe augmentera, mécaniquement. Le dispositif d'accompagnement des nouveaux enseignants disparaîtra.

Le SNUipp dénonce vivement l'asphyxie dont est victime l'école. Ses conséquences seront d'autant plus vives en ZEP, là où les élèves ont le plus besoin d'école pour lutter contre les inégalités scolaires que PISA a relevées de manière alarmante. Les élèves en difficulté, trop souvent issus des milieux défavorisés, n'ont pas à payer la facture de cette politique éducative absurde. Le SNUipp considère au contraire que ce devrait être la priorité de notre pays. Pour cela, l'engagement professionnel des enseignants doit être reconnu et soutenu.

Le SNUipp appelle les enseignants des écoles à se mobiliser massivement pour s'opposer aux fermetures de classes et pour obtenir un budget qui permette à l'école de s'attaquer aux difficultés scolaires.

Il invite ses sections départementales à prendre tous les contacts pour donner une ampleur massive à la journée de mobilisation pour l'École du 22 janvier prochain à l'initiative du Collectif « l'Éducation est notre avenir ».

	Dotation en emplois d'enseignants au 01/09/2010	Variation de la dotation à la rentrée 2011
AIX-MARSEILLE	13 562,00	-98
AMIENS	10 492,50	-149
BESANCON	6 219,75	-94
BORDEAUX	14 367,25	-98
CAEN	6 883,50	-195
CLERMONT-FERRAND	6 155,00	-104
CORSE	1 443,00	-15
CRETEIL	24 275,50	-120
DIJON	8 306,50	-125
GRENOBLE	15 296,00	-40
LILLE	20 938,50	-336
LIMOGES	3 380,00	-53
LYON	14 316,50	-62
MONTPELLIER	12 453,50	-95
NANCY-METZ	12 243,00	-298
NANTES	13 224,00	-71
NICE	9 402,50	-116
ORLEANS-TOURS	12 547,50	-120
PARIS	7 598,00	-77
POITIERS	7 987,00	-77
REIMS	7 300,00	-131
RENNES	10 831,50	-75
ROUEN	9 625,00	-156
STRASBOURG	9 155,75	-177
TOULOUSE	13 163,50	-150
VERSAILLES	29 183,00	-120
GUADELOUPE	3 131,00	-85
GUYANE	2 257,00	40
LA REUNION	6 140,00	-75
MARTINIQUE	2 756,00	-95
METROPOLE + DOM	314 634,25	-3 367

Dans un tel contexte, le SNUipp proposera d'autres actions nationales pour porter haut et fort l'ambition de réussite de tous les élèves.

(1) s'y ajoutera le non remplacement de 5 600 enseignants actuellement dit « en surnombre ». Au final, ce sont près de 9 000 enseignants du primaire qui ne seront plus au service des élèves dans les écoles au 1er septembre prochain.

(2) à l'exception de la fermeture des postes RASED en 2008.

Carte scolaire drômoise

A ce jour, nous connaissons la « dotation » académique pour la rentrée 2011 (- 40 postes), mais pas encore la répartition par département.

Dans la Drôme, nous annonçons depuis plusieurs mois que la carte scolaire sera redoutable comme dans tous les autres départements sauf en Guyane. (+ 40 !)

Nous scolariserons 263 élèves supplémentaires (+ 0,6%) et pourrions, en proportion, subir une suppression de 7 postes sur les 40 académiques, alors que 10 postes seraient déjà nécessaires pour scolariser ces élèves en plus.

Mais à ces « - 7 postes », il faut malheureusement ajouter :

- les 57 postes « en surnombre » (voir page 3) qui vont disparaître;
- les postes récupérés sur la diminution de la scolarisation des enfants de 2 ans (50 postes si l'on scolarisait proportionnellement autant d'élèves qu'en 2005);
- les départs à la retraite qui risquent d'augmenter suite à la nouvelle loi (ce pourrait être 130 départs dont la moitié ne serait pas remplacée);
- les postes RASED qui restent menacés, notamment ceux non pourvus à la rentrée 2010/2011 qui pourraient disparaître par un coup de calculatrice magique !

A vos calculettes !

Nous serons bien au-delà du chiffre annoncé médiatiquement !

**C'est une raison suffisante pour nous mobiliser nombreux le 22 janvier.
Les luttes menées depuis l'an dernier
autour des retraites, de l'emploi et des salaires doivent se poursuivre.**

Et dans cette période de rigueur

les recteurs touchent le pactole pour « bons et loyaux services » ...

Et voilà la prime à la casse pour les recteurs

Les 30 recteurs d'académie vont percevoir une prime au mérite augmentant considérablement le montant de celle déjà mirobolante qu'ils percevaient jusqu'ici. Elle vient sanctionner leur capacité à traquer les « gisements d'emplois ».

Selon les textes parus au journal officiel au mois de novembre, pour la première fois cette année les recteurs d'académie vont recevoir une prime au mérite en fonction « de la réalisation des objectifs qui leur sont assignés ». Selon les informations du ministère, jusqu'ici les 30 recteurs qui sont aussi chanceliers des universités percevaient une prime annuelle de 19.000 euros dont le montant était fixe. Avec le nouveau décret et le nouvel arrêté leur prime se composera désormais d'une partie fixe de 15 200 euros et d'une partie « variable » attribuée au mérite pouvant atteindre jusqu'à 45% du fixe soit 6 840 euros pour un montant total pouvant donc dépasser 22 000 euros. Les recteurs, destinataires au mois de mai dernier d'une lettre de Luc Chatel leur demandant de partir à la recherche de « gisements d'emplois » dans l'Éduca-

tion nationale sont donc directement intéressés par les suppressions d'emplois annoncées ces derniers mois dans l'Éducation nationale et adoptées par le Parlement la semaine dernière à la veille du départ des vacances d'Hiver dans le cadre du projet de loi de finance. 16.000 postes seront supprimés en 2011 dont 8.967 postes d'enseignants en primaire, 5.600 étant prélevés sur le fameux "surnombre" et 3 367 supprimés pour l'essentiel devant classe (postes servant aux RASED, à la scolarisation des moins de trois ans, aux remplacements, à l'enseignement des langues vivantes, etc.).

La politique « managériale » du ministère

Le ministère de l'Éducation nationale avait annoncé en son temps que les économies budgétaires générées par la politique de non renouvellement d'un départ à la retraite sur deux serviraient pour moitié à la revalorisation des salaires. Si sur ce plan là, le commun des enseignants du premier degré n'a pas vu venir grand chose mis à part une détérioration des conditions d'exercice de la profession pesant de plus en plus sur la qualité de l'enseignement, les recteurs, eux, touchent aujourd'hui du doigt la réalité de la politique « managériale » de leur ministère.

Une politique à refuser

Dans une déclaration faite à la presse, le MEN a estimé non sans un certain cynisme qu'il était "totalement normal et naturel que les recteurs, qui sont responsables de la politique de l'éducation dans les académies, soient associés aux objectifs assignés par le gouvernement". Il a notamment fait le parallèle avec les préfets dont les primes au « résultat » peuvent s'échelonner annuellement de 8.250 euros pour un sous-préfet à 28.164 euros pour un préfet, voire, pour quelques très haut gradés, à 60.000 euros. C'est sans doute ce que Bercy pourrait appeler « une prime à la casse » ! Dans le contexte du budget 2011 qui n'affiche d'autre ambition pour le système éducatif " que la recherche d'économies à partir du dogme du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite", le collectif des 25 à l'initiative de l'appel pour le 22 janvier rappelle que " les effectifs d'élèves vont continuer d'augmenter et que la part du PIB français destinée aux enseignements primaires et secondaires a diminué dans la période récente en passant de 4,5% en 1995 à 3,9% en 2006". Une politique que le collectif invite à "refuser".



Le SNUipp, Syndicat National Unitaire des Instituteurs, Professeurs des Écoles et PEGC est un syndicat affilié à la Fédération Syndicale Unitaire.



Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique du SNUipp de la DRÔME (ou des syndicats de la FSU). Conformément à la loi du 8/01/78, vous pouvez y faire effacer les informations vous concernant en vous adressant au SNUipp26 - Maison des Syndicats - 17 rue G. Bizet - 26 000 VALENCE.